

Léger, Maurice A., prêtre. *Patrimoine religieux acadien avec un inventaire dans l'archidiocèse de Moncton*. Essai personnel, [chez l'auteur], 2008, [4]-128 p. ISBN 978-2-9810755-0-5

Diane Joly

Volume 7, 2009

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/038369ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/038369ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (print)

1916-7350 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Joly, D. (2009). Review of [Léger, Maurice A., prêtre. *Patrimoine religieux acadien avec un inventaire dans l'archidiocèse de Moncton*. Essai personnel, [chez l'auteur], 2008, [4]-128 p. ISBN 978-2-9810755-0-5]. *Rabaska*, 7, 216–218. <https://doi.org/10.7202/038369ar>

et les Canadiens français, entre les protestants et les catholiques, entre la langue anglaise et la langue française, différences qu'il découvre lors de son court séjour dans la vallée du Saint-Laurent et qu'il ne manque pas de porter à l'attention de ses lecteurs.

À en juger par la popularité de cette œuvre en Angleterre au début du XIX^e siècle, comprenant trois réimpressions en l'espace de quelques années, le récit de voyage de Lambert fut très populaire auprès des lecteurs anglais. Qui plus est, les indications qu'il présente sur les lieux à visiter et les endroits où il faut s'arrêter font de ses écrits un excellent guide destiné aux voyageurs anglais au XIX^e siècle. Aujourd'hui, *Voyage au Canada* demeure un bon témoignage qui sait retenir l'attention du lecteur sur le Québec à une époque révolue, document qu'il serait intéressant d'utiliser dans les cours d'histoire sociale et d'ethnologie, puisqu'il s'agit d'un document qui renseigne très bien sur la population peu après la fin du Régime français. Le lecteur sera quand même prudent lors qu'il lira les passages sur la condition des Autochtones, le système seigneurial et les faits historiques tels que relatés par Lambert, car ces parties du texte témoignent du manque de connaissances de l'auteur sur l'histoire des colonies françaises, le fonctionnement du système seigneurial, comme ils soulignent le dédain et le mépris plus qu'évidents de Lambert pour les peuplades amérindiennes du Nouveau Monde.

MARC LAVOIE

Université Sainte-Anne

LÉGER, MAURICE A., prêtre. *Patrimoine religieux acadien avec un inventaire dans l'archidiocèse de Moncton*. Essai personnel, [chez l'auteur], 2008, [4]-128 p. ISBN 978-2-9810755-0-5.

L'ouvrage *Patrimoine religieux acadien* réunit quelques textes originaux et reprend des études et analyses d'autres auteurs sur le patrimoine acadien. D'entrée de jeu, Maurice Léger écrit que son essai découle d'une réflexion sur l'encadrement des démarches pour la sauvegarde du patrimoine religieux auprès du diocèse de Moncton et aussi de sa participation au colloque de Pointe-de-l'Église sur « Le patrimoine religieux de la Nouvelle-Écosse » tenu en 2006 (actes du colloque publiés dans *Port Acadie. Revue interdisciplinaire en études acadiennes*, 2007 ; cf. Rabaska, vol. 6, 2008, p. 206-208). Précisons d'emblée que l'abbé Léger est un amateur offrant une vision personnelle du patrimoine orientée sur ce qui n'est plus et qu'il s'attache à identifier les responsables de cette situation qui seraient surtout des membres du clergé. Ce sont les deux idées principales qui structurent ses remarques.

Ainsi, le premier chapitre de l'ouvrage est une étude consacrée à l'histoire du patrimoine religieux en Acadie. L'auteur avance qu'il fut ravagé à deux reprises : lors de la conquête anglaise au XVIII^e siècle, et avec le renouveau liturgique du concile Vatican II dans les années 1960. À la renaissance des pratiques culturelles, les membres du clergé n'ont reçu aucune instruction précise pour disposer de leurs objets religieux devenus désuets. Au chapitre suivant, Léger donne des exemples de biens détruits ou conservés sur le territoire de l'Acadie. On en retrouve dans des collections privées ou au musée ; certains furent détruits ou oubliés et d'autres sont aujourd'hui mis en valeur dans des églises. Ensuite, l'auteur présente un inventaire du patrimoine qu'il a effectué dans l'archidiocèse de Moncton. Il émet de courts commentaires et observations personnelles sur la situation patrimoniale de chacune des paroisses de l'archidiocèse y compris celles où « il n'a rien à signaler » parce que l'église n'existe plus.

Les cinq annexes abordent des aspects du patrimoine acadien. La première reprend une étude publiée en 1972 par la Société historique de Grande-Digue. Il s'agit d'une liste d'inventaire des biens de la paroisse de La Visitation de B.V.M. en 1872. La deuxième est un article de Marguerite Michaud publié dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française* en 1954. Elle présente le contenu de la collection du Musée de la cathédrale de Moncton fondé dans les années 1940. Deux exemples de fiches d'artéfacts produites lors du transfert de la collection au musée de l'Université de Moncton dans les années 1970 complètent l'annexe. La troisième, la plus intéressante pour ses valeurs didactique et méthodologique, est un rapport exhaustif de Bernard Leblanc, conservateur au Musée acadien de l'Université de Moncton, sur le tableau « La Présentation de Jésus au temple » (1688) de Louis Boulogne le jeune. La lecture du rapport permet d'appréhender les étapes parcourues par le conservateur en vue d'authentifier l'origine du tableau, dont ses échanges avec divers spécialistes. L'annexe suivante est un texte spéculatif de Léger qui tente de cerner le style architectural d'une église acadienne avant la déportation. À l'aide de documents d'archives et d'un riche corpus de documents visuels (croquis, dessins, cartes topographiques, aquarelles, photographies et d'autres), l'auteur retrace l'établissement des lieux de culte sur le territoire acadien dont le site original de la chapelle de Terre Rouge (Moncton). Il propose une histoire des formes des chapelles érigées en Acadie au cours des siècles. Enfin, il offre une aquarelle de madame Léone Boudreau-Nelson imaginant l'allure de la chapelle de Terre Rouge en 1755. La dernière annexe est un autre article de l'auteur qui fait l'état de la situation actuelle des cloches d'églises acadiennes.

Dans l'introduction, Maurice Léger écrit qu'il souhaite éveiller quelques passions pour la conservation. Toutefois, son insistance à dénoncer les erreurs,

jumelée à une écriture maladroite, le fait tomber dans la démesure, voire dans des règlements de compte. L'ouvrage a sûrement suscité quelques passions, mais peut-être pas celles voulues par son auteur.

Malgré ces lacunes, l'essai mérite une réflexion car les nombreux cas dénoncés par l'auteur mettent en évidence une condition essentielle au statut patrimonial d'un objet. Celui-ci doit acquérir une valeur symbolique au-delà de sa fonction utilitaire. Les exemples cités montrent de nombreux cas où les décideurs ont vendu ou donné des biens qu'ils percevaient simplement comme des objets utilitaires, des outils, des lieux de travail révolus. Enfin, cet ouvrage révèle la nécessité d'une meilleure compréhension de la dynamique des relations qui se tissent entre les objets et les gens. De fait, on en vient à regretter l'absence d'informations contextuelles. Nul doute que cela aurait nuancé le point de vue de l'auteur.

L'engagement de l'abbé Maurice A. Léger envers le patrimoine s'arrête avec son essai inaugural. Ce grand amateur et passionné de patrimoine, au franc-parler reconnu, est décédé en décembre 2008.

DIANE JOLY

Université Laval, Québec

LEVASSEUR, ADRIEN. *Sculpteurs en art populaire au Québec*. Québec, Les Éditions GID, 243 p. ISBN 978-2-89634-018-7.

Où se situent exactement les limites de l'art ? C'est la question que posait Jean Simard dans son introduction à *Pour passer le temps, artistes populaires du Québec* en 1985. « S'il est difficile de définir les limites de l'art, il est encore plus périlleux de qualifier celui que l'on appelle populaire », ajoutait-il. Adrien Levasseur, lui, ne s'est pas posé de questions. Pendant vingt ans, ce collectionneur a parcouru le Québec à la recherche de « gosseux » et de « patenteux », sans s'attarder aux problèmes sémantiques que soulève la notion d'art populaire. Au fil du temps, il a monté une imposante collection d'environ 700 œuvres en se donnant pour seuls critères « des sculptures d'art populaire produites par des gosseux québécois autodidactes » et en se limitant « aux pièces mesurant moins de 30 pouces ». La collection est à la base de son livre.

L'ouvrage est constitué, pour l'essentiel, de courtes biographies de 88 sculpteurs d'hier et d'aujourd'hui, présentées sous forme d'un répertoire abondamment illustré. C'est d'ailleurs une des principales qualités du livre de présenter les œuvres en couleurs et, pour la plupart, en grand format. Les photographies occupent au demeurant autant de place que le texte dans ce